

UTILISATION DE L' INFORMATIQUE EN SECTION F8 (Sciences Médico-Sociales)

Régine BARRES

L'informatisation du secteur médico-social et plus Particulièrement du secteur sanitaire a beaucoup progressé ces toutes dernières années.

Les professionnels de ce secteur sont directement concernés par l'évolution des techniques de travail qui les amène de plus en plus à utiliser l'informatique dans leur pratique.

Les élèves des sections F8 préparent un baccalauréat de technicien qui leur permet :

- soit de travailler directement dans le secrétariat médico-social
- soit de poursuivre des études dans le secteur médico-social

Aussi dans les programmes de formation des ces sections a-t-il été introduit, une préparation à l'utilisation de l'informatique assurée par les professeurs de Sciences Médico-Sociales.

De nombreux problèmes (inaccessibilité du matériel, absence de logiciels, manque de formation des enseignants) ont ralenti la mise en application de cette partie du programme dans beaucoup d'établissements.

Actuellement, même si des difficultés certaines demeurent, des progrès décisifs ont été réalisés,

- d'une part avec le plan I.P.T. qui a permis d'équiper un nombre important d'établissements en matériels et en logiciels,
- d'autre part avec des actions de formation spécifique pour les professeurs concernés.

En tant que professeur de Sciences Médico-Sociales j'ai utilisé l'informatique avec des élèves de 1F8 et TF8, en tant que formatrice en informatique, j'ai participé à des actions de formation des collègues enseignant dans cette section.

Dans ce court article, je me contenterai de présenter les pistes de travail qu'il me paraît possible de suivre pour une nécessaire adaptation des contenus, d'enseignement aux réalités professionnelles.

I) LES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

Elles sont très diverses. On peut les regrouper par finalités de la manière suivante :

GESTION ADMINISTRATIVE DES ÉTABLISSEMENTS

- Gestion des admissions
- Recueil des informations administratives
- Gestion des prises de charges
- Facturation

GESTION DES SOINS ET DES CONSULTATIONS

- Planning des soins
- Tenue du dossier infirmier
- Gestion des mouvements et des lits
- Gestion des rendez-vous

GESTION DU DOSSIER MÉDICAL, SOCIAL, OU MÉDICO-SOCIAL

- Tenue du dossier
- Gestion des archives

GESTION DES SERVICES MÉDICO-TECHNIQUES ET DE LA PHARMACIE

- Planning des activités
- Exécution des actes
- Contrôle et diffusion des résultats
- Cotation des actes
- Préparation et livraison des médicaments'
- Gestion des stocks

SYSTÈMES D'INFORMATION

Avec en particulier des systèmes A dimension nationale comme :

- P.M.S.I.(Projet de Médicalisation du Système de santé), regroupant 4 sous projets R. S. S. (Résumé Standard de Sortie), G. H. M. (Groupe Homogène de Malades), C.A. (Comptabilité Analytique), 5.1. (Système d'Information).
- F. I. N. E. S. S. (Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux)
- A.D.E,L.I. (Automatisation DEs Listes). Ex : Répertoires des Praticiens.

Par ailleurs de nombreuses bases et banques de données existent dans les domaines sanitaires, sociaux, et juridiques.

GESTION D'UNE DOCUMENTATION SPÉCIALISÉE

- Gestion ponctuelle d'un fonds documentaire
- Gestion d'un service

SYSTÈME D'AIDE A LA DÉCISION

- Systèmes d'aide au diagnostic Ex : Systèmes PUFF (maladies pulmonaires), SAM (Hypertension)
- Systèmes d'aide A la thérapeutique
- Systèmes experts

SYSTÈME D'AIDE AUX SOINS

- Surveillance automatique des malades (monitoring)
- Système d'exploration et de traitement (Ex : Scanner, pancréas artificiel)

SYSTÈMES D'AIDE AUX HANDICAPES

- Robotique et handicaps moteurs
- Ordinateur, handicaps sensoriels et de la communication
- Ordinateur, outil pédagogique pour les handicapés sensoriels et mentaux
- Organes artificiels et déficiences de la régulation.

Selon le domaine considéré et la nature du poste de travail, l'implication du technicien en secrétariat médico-social peut être plus ou moins importante.

On peut globalement distinguer deux types d'utilisation de l'informatique :

- Une utilisation en responsabilité directe qui correspond aux tâches le plus couramment effectuées avec un degré d'autonomie et d'initiative important.

Ex : gestion des rendez-vous, préparation des consultations, édition de courrier.

- Une utilisation en responsabilité partagée pour des tâches plus spécialisées et/ou plus limitées.

Ex : Participation à une recherche statistique

Codification et saisie d'informations

2) LA FORMATION DES ÉLÈVES DES SECTIONS F8 doit obligatoirement tenir compte de l'évolution des méthodes de travail du milieu professionnel.

L'approche des différentes applications citées ci-dessus peut se faire par deux types de travaux

1°) Etude de dossiers documentaires, visites, conférences, fiches d'observation de stage, pour les applications ne concernant pas directement le secrétariat médico-social.

Ex : Systèmes d'aide aux soins

Systèmes d'aide aux handicapés

2°) Manipulations sur ordinateurs pour toutes les applications qui concernent directement le secrétariat médico-social.

En formation initiale, les élèves devraient donc pouvoir manipuler les différents types de logiciels en usage dans la profession, en particulier, les logiciels de traitement de texte, de gestion de fichiers et de bases de données, de traitement de statistiques, de gestion de services ou de cabinets médicaux.

Les travaux dirigés de techniques professionnelles peuvent être l'occasion de faire faire deux types de manipulations sur machines aux élèves :

- soit des exercices liés à la gestion de la section F8
- soit des études de cas qui simulent la réalité professionnelle. (voir tableau ci-dessous).

Il est certain que les orientations de travail, ne pourront pas être les mêmes, selon le matériel disponible dans l'établissement.

Le nanoréseau permet une initiation intéressante, avec une approche typologique des logiciels. Cependant, pour une formation plus professionnelle, il paraît indispensable de faire manipuler des progiciels sur micro-ordinateurs professionnels (type compatibles PC).

Au cours du stage professionnel effectué en première ou en terminale, les élèves ont de plus en plus souvent l'occasion d'utiliser l'informatique dans les activités qui leur sont proposées. La formation reçue au lycée, dans le cadre des techniques professionnelles, doit les y préparer.

En Conclusion, l'utilisation de l'informatique en section F8 me paraît être :

- d'une part une nécessité liée au développement des technologies nouvelles dans le secteur médico-social,
- d'autre part une opportunité pour l'enseignant et ses élèves qui peuvent être libérés de tâches fastidieuses imposées par la gestion de la section.

Régine BARRES
CRÉTEIL

